

Fiche thématique MDEM 05 • 12/2012

DIAGNOSTIC

L'accès aux premiers diplômes : un enjeu pour notre territoire

Entre cause structurelle,
héritage social
et faible mixité sociale
Premières analyses

Avec la participation de



AGENCE D'URBANISME
DE L'AGGLOMÉRATION
MARSEILLAISE



maison
de l'emploi
de Marseille

(tout le monde s'y retrouve)



Sommaire

Introduction	04
PARTIE 1 : L'ACCÈS AUX PREMIERS DIPLÔMES : ENJEU MAJEUR DE NOTRE TERRITOIRE.....	05
A. L'absence de diplôme impacte fortement l'insertion professionnelle, en particulier celle des jeunes.....	05
- D'importantes difficultés d'insertion pour les personnes sans diplôme.....	07
- Peu de reprise d'études.....	07
- Un marché du travail de plus en plus sélectif avec la crise.....	07
B. L'absence de diplôme : une caractéristique importante et durable dans notre territoire.....	09
- Beaucoup de personnes sans diplôme à Marseille et dans notre zone d'emploi.....	07
- Une forte présence des CAP-BEP dans les territoires défavorisés de Marseille.....	07
- Une importante proportion de femmes sans diplôme dans les arrondissements nord	07
- Une part de sans diplôme parmi les plus élevés, quelle que soit la classe d'âge.....	07
PARTIE 2 : LES CAUSES POTENTIELLES DE L'ABSENCE DE DIPLÔME	13
A. Le décrochage scolaire.....	05
- L'importance de l'héritage social.....	07
- Une multitude de facteurs qui interagissent.....	07
- La situation sociale marseillaise expliquerait en partie le faible niveau de qualification de la population.....	07
B. Sur d'autres territoires cette problématique est moins forte.....	09
- Une nette amélioration pour Lille-Roubaix-Tourcoing et Rouen en ce qui concerne la situation des jeunes sans diplôme. Marseille-Aubagne peine à surmonter ses difficultés.....	07
- Un niveau élevé des CAP-BEP sur Marseille-Aubagne et une bonne progression des niveaux d'études supérieures sur d'autres territoires.....	07
- Positionnement des 15 principales zones d'emploi face à l'absence de diplôme	07
C. La situation est très hétérogène entre les établissements scolaires marseillais.....	09
- Des difficultés plus importantes pour les élèves des quartiers prioritaires.....	07
- Une offre scolaire territorialement clivée	07
- Entre mixité sociale et stratégies résidentielles et éducatives des parents	07
conclusion.....	13

Introduction

Le niveau de formation est un déterminant majeur de la capacité et de la qualité de l'insertion durable, pour chaque individu. Il a d'autant plus d'importance qu'aujourd'hui l'ensemble des métiers se sont professionnalisés et que l'on observe des phénomènes de déclassement induits par une forte croissance du nombre de diplômés parmi les jeunes générations, et conjoncturellement par la pression plus ou moins importante du chômage sur le marché du travail.

Selon l'Insee, « l'élévation du niveau d'instruction favorise l'expression des capacités personnelles et l'autonomie des individus. Elle renforce l'aptitude à acquérir de nouvelles compétences et à s'adapter aux changements, notamment ceux induits par les innovations technologiques. Elle facilite les mobilités tant professionnelles que géographiques. [...] ».

L'Insee alerte également sur l'importance de la qualification pour le développement économique local : « A l'instar de leurs jeunes, ces territoires [faiblement qualifiés] risquent de s'installer durablement en marge de l'économie de la connaissance et de l'innovation. »¹

Dans notre territoire, cette problématique est d'autant plus centrale que le taux de personnes sans diplôme est l'un des plus importants des territoires français et qu'il concerne toutes les catégories d'âge. De surcroît, les jeunes marseillais sont parmi ceux qui s'orientent le moins vers des études supérieures. L'élévation du niveau de formation de la population est l'un des enjeux majeurs du territoire de la MDEM, qu'il s'agisse de favoriser le développement économique du territoire ou l'insertion professionnelle, notamment des jeunes.

Dans ce travail, après avoir fait le point sur l'importance de la formation par rapport à l'insertion professionnelle, nous décrivons notre situation, en comparaison à d'autres grands bassins d'emplois français.

Dans un deuxième temps, face au constat d'une forte proportion de personnes sans diplôme dans notre territoire, nous tenterons de faire émerger des pistes explicatives. Nous passerons en revue différentes études réalisées sur le thème de la formation et de l'échec scolaire. Puis, nous observerons les évolutions des niveaux de formation depuis 1975 dans les grands bassins d'emplois français et tenterons une approche statistique pour souligner la singularité marseillaise. Enfin, nous nous intéresserons à la situation des établissements scolaires marseillais, au travers d'une analyse des collèges de notre commune.

Afin d'effectuer des comparaisons avec d'autres grands territoires français, nous avons choisi d'utiliser les Zones d'emploi². Ces zones, définies selon les principaux flux de mobilité domicile-travail, permettent d'observer l'ensemble de la population comprise dans l'aire d'influence de la ville centre. Ainsi, nous intégrons également les banlieues des communes. En effet, Marseille, qui est géographiquement très étendue, intègre sa banlieue. Ce n'est pas le cas de nombre d'autres grandes communes françaises. Nous avons choisi les principales zones d'emploi françaises, ainsi que celles d'Aix-en-Provence et de Toulon pour une analyse plus locale, soit 15 zones d'emploi : Toulouse, Paris, Rouen, Lille+Roubaix-Tourcoing³, Strasbourg, Nantes, Rennes, Bordeaux, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nice, Aix-en-Provence, Marseille-Aubagne, Toulon. Nous réaliserons également une analyse plus localisée des niveaux de formation. A cette fin, nous effectuerons une comparaison entre les 16 arrondissements de Marseille.

A NOTER : Nous entendons par personne sans diplôme, toutes personnes déclarant ne posséder aucun diplôme, âgées de 16 ans et plus, déclarant avoir terminé ses études, selon le recensement de l'Insee. Sont comptabilisés à part les niveaux CEP et BEPC.

¹ Tableau de bord du développement durable en Champagne-Ardenne, Taux de sortie sans diplôme chez les 20 à 24 ans (en %), Insee chiffres,

² Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage actualisé se fonde sur les flux de déplacement domicile-travail des actifs observés lors du recensement de 2006. (Insee)

³ Nous avons intégré la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing à celle de Lille afin de prendre en compte les territoires populaires.

PARTIE 1

L'ACCÈS AUX PREMIERS DIPLÔMES : ENJEU MAJEUR DE NOTRE TERRITOIRE

L'absence de diplôme impacte nettement l'insertion professionnelle en favorisant le chômage, les emplois peu qualifiés, précaires et les moins bien payés. Les jeunes sans diplôme sont les premiers touchés. Malgré une amélioration de la situation grâce à l'avancement possible dans certaines carrières, les non diplômés restent les plus exposés à la précarité professionnelle. Les femmes non qualifiées ne connaissent quant à elle pas vraiment d'amélioration au cours de leur carrière. Elles restent durablement sur des postes non qualifiés. La reprise d'études après la sortie du système scolaire est un recours très peu utilisé en France par les jeunes sans diplôme. De surcroît, l'absence de diplôme devient de plus en plus problématique pour l'insertion professionnelle dans la mesure où l'on observe des effets de déclassement en raison de l'élévation des niveaux de diplôme de la population ; phénomène amplifié par la crise économique qui frappe de plein fouet les moins qualifiés.

Sur notre territoire, cette problématique est d'autant plus importante que notre zone d'emploi enregistre le niveau le plus élevé de personnes sans diplôme parmi les autres territoires de référence de l'étude. Plus de 22% des personnes de 15 ans et plus ayant terminé leurs études sont non diplômées (contre 16.9% en moyenne des 15 zones d'emploi de comparaison). De surcroît, ce déficit de formation s'observe pour toutes les tranches d'âge, y compris chez les jeunes. Dans les arrondissements les plus défavorisés, les jeunes de 15-24 ans, sortis du système scolaire sans diplôme, représentent entre 27% et 39.5% de leur classe d'âge.

A. L'absence de diplôme impacte fortement l'insertion professionnelle, en particulier celle des jeunes

D'importantes difficultés d'insertion pour les personnes sans diplôme

La faible qualification et l'absence de diplôme ont une incidence négative sur l'insertion dans l'emploi, notamment des jeunes. Le diplôme acquis au cours de la formation reste le principal déterminant des trajectoires d'insertion. L'Insee montre que le taux de chômage décroît fortement en fonction du niveau de diplôme, pour pratiquement toutes les catégories de sexe et d'ancienneté sur le marché du travail⁴. A diplôme équivalent, ce taux de chômage est cependant lié à l'ancienneté sur le marché du travail. Les jeunes sont plus touchés, quel que soit leur niveau d'études.

Le diplôme possède trois atouts favorables à l'insertion : il diminue le risque de chômage, il facilite l'accès aux emplois qualifiés et les mieux rémunérés.

Selon l'Insee, « il paraît logique que ces rôles soient particulièrement décisifs en début de carrière. En effet, le diplôme constitue alors, pour l'essentiel, le seul signal pour les entreprises du potentiel des individus. Par la suite, au fil de leur parcours professionnel, les individus peuvent valoriser en plus leurs expériences professionnelles, leurs formations complémentaires et leurs promotions éventuelles. »

Ainsi, parmi les personnes entrées sur le marché du travail depuis moins de 5 ans, sans diplôme ou détenant au plus un CEP, 41.8% des hommes et 51.6% des femmes sont au chômage, contre 17.6% pour les hommes et 30.4% pour les femmes titulaires d'un BEPC, CAP ou BEP, ou encore 12.6% pour les hommes et 17.6% pour les femmes au niveau Baccaauréat⁵. Le taux de chômage des non diplômés recule nettement avec l'ancienneté, puisque dès la tranche de 5 à 10 ans d'ancienneté, le taux de chômage des hommes passe à 25.9% et celui des femmes à 36.2%, et ne cesse de décroître en fonction du temps passé dans le marché du travail.

⁴ Diplôme et insertion sur le marché du travail : approches socioprofessionnelle et salariale du déclassement, Emmanuelle Nauze-Fichet et Magda Tomasini, Insee Economie et statistique n°354, 2002

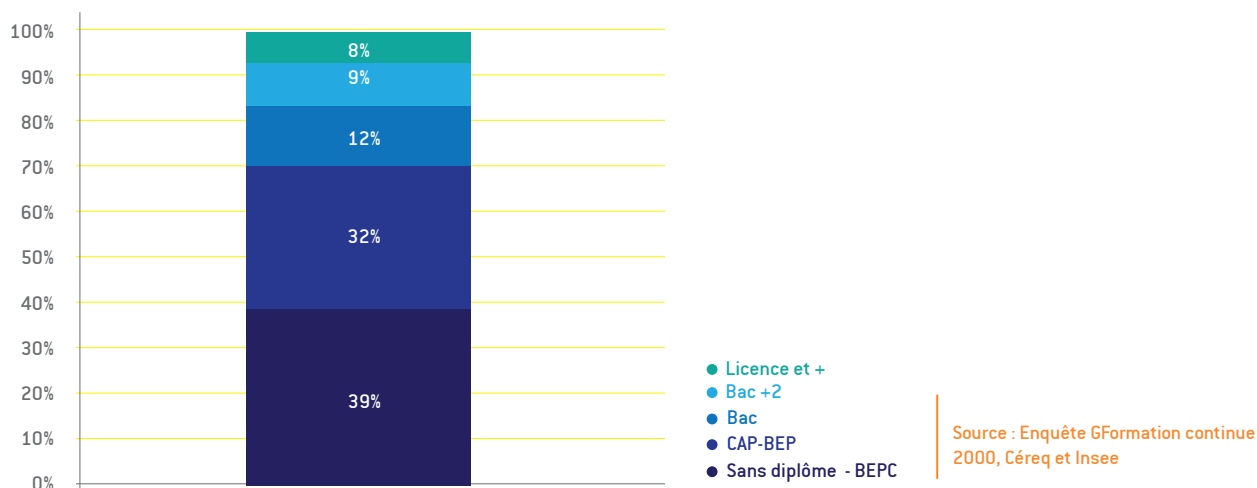
⁵ Résultats basés sur l'enquête Emploi Insee de 2001

On notera cependant la situation plus inquiétante des femmes non qualifiées dans l'évolution de leur carrière professionnelle. En effet, à niveau de diplôme donné, la part des personnes occupant un emploi non qualifié diminue avec l'ancienneté, sauf pour les femmes sans diplôme. Lorsque les personnes sans diplôme trouvent un emploi, ce dernier est plus souvent non qualifié, quelle que soit l'ancienneté. Cependant, cette proportion de postes non qualifiés parmi les non diplômés décroît fortement avec l'avancement dans la carrière professionnelle, mais uniquement pour les hommes. Lorsque les hommes sans diplôme ont moins de 5 ans d'ancienneté, 58.5% occupent un emploi non qualifié, contre 37.7% entre 10 et 19 ans d'ancienneté, ou encore 23.1% au-delà de 30 ans. Pour les femmes, cette part reste élevée tout au long de la carrière : 66.5% lorsqu'elles ont moins de 5 ans d'ancienneté, 70.6% entre 10 et 19 ans, 60.5% au delà de 30 ans.

De surcroît, la France est l'un des pays d'Europe où le rôle du diplôme dans l'accès à l'emploi est le plus marqué. Selon l'OCDE, en France en 2010, 71% des 15-19 ans déscolarisés sont sans emploi ou inactifs, contre 57% en moyenne dans les 34 pays membres de l'OCDE⁶.

Lorsqu'elles sont en emploi, les personnes sans diplôme occupent des postes plus souvent précaires. Selon les données de l'Insee⁷, les personnes en contrats précaires sont 39% à être sans diplôme ou au plus titulaires d'un BEPC.

Niveau de diplôme des travailleurs précaires



Peu de reprise d'études

En France, en comparaison des autres pays européens, les jeunes sans diplôme bénéficient peu de formations, qu'il s'agisse de formations en cours d'emploi ou proposées pendant les périodes de chômage.

La palette de formations à la disposition des jeunes sans diplôme est pourtant diversifiée (alternance sous statut scolaire et formations complémentaires proposées par la Mission Générale d'Insertion, CIVIS, formations en cours d'emploi, plan régional de formation, etc.). En dépit des difficultés qu'ils rencontrent sur le marché de l'emploi, les jeunes sans diplôme recourent peu à la formation continue qualifiante, ce qui pose la question des conditions d'accès à cette offre. Toutefois, selon les données statistiques les plus récentes (enquête Emploi 2006, enquête CÉREQ 2007), l'augmentation des reprises d'études ou de formation pour les débutants, à tous les niveaux de diplôme, est significative, mais les taux restent faibles pour les sans-diplômes. En effet, **trois ans après leur sortie du système scolaire, seuls 11% des sans-diplômes avaient repris leurs études ou suivi une formation** La majorité d'entre eux demeure donc durablement sans-diplôme .

⁶ Regards sur l'éducation 2012 : les indicateurs de l'OCDE, OCDE, 2012

⁷ Trajectoires d'emploi précaire et formation continue, Coralie Perez et Gwenaëlle Thomas, Insee Economie et Statistique n° 388-389, 2005

⁸ Enquête Génération 2007, CÉREQ

Un marché du travail de plus en plus sélectif avec la crise

Le chômage de masse persistant entretient la sélectivité du marché du travail et permet aux employeurs de recruter des diplômés sur des postes moins qualifiés, que les non diplômés pourraient eux-mêmes occuper. Dans ce contexte, les non diplômés sont ceux qui subissent le plus les effets de la crise. Les emplois pour les non diplômés ne sont pas en disparition, mais leurs effectifs ont tendance à se resserrer sous les effets de la crise économique et des phénomènes de déclassement.

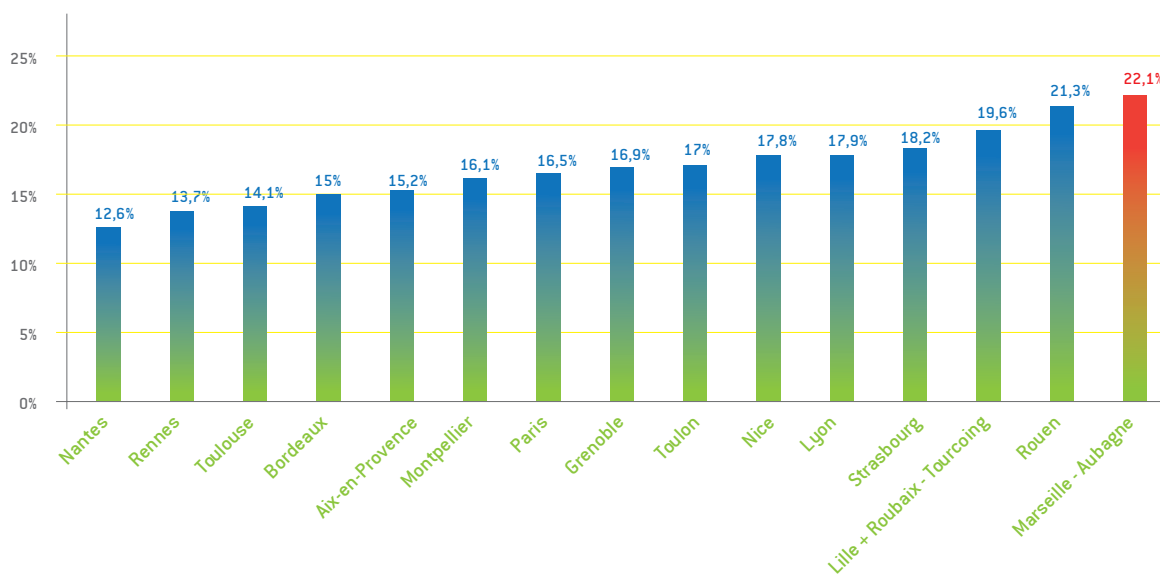
Selon l'ORM⁹, on observe un effet de génération. La part des non-diplômés chez les plus âgés en fin de carrière est bien plus importante que chez les plus jeunes nouvellement entrés sur le marché du travail. Cet écart a tendance à se creuser, en particulier dans les corps de métiers où les sans-diplômés sont les plus représentés, témoignant bien d'une raréfaction de l'offre d'emplois pour les jeunes sans-diplômés. Les diplômés concurrencent les sans-diplômés sur des postes ne requérant pas de qualification et sont préférés par les employeurs bien qu'ils génèrent un important turn-over n'occupant ces emplois qu'en attente d'un poste correspondant à leur niveau de formation.

L'Insee explique le phénomène de déclassement, qui touche plus particulièrement les jeunes et les femmes, par « [...] la forte croissance de l'offre de main-d'œuvre diplômée relativement à celle de la demande de travail qualifié [...] » et notamment la forte tension de l'emploi liée au chômage¹⁰. La conjoncture joue un rôle important dans son ampleur. Ce mécanisme, reste difficile à évaluer. Cependant, les différentes mesures exprimées révèlent que cette situation n'est pas négligeable.

A. L'absence de diplôme : une caractéristique importante et durable dans notre territoire

Beaucoup de personnes sans diplôme à Marseille et dans notre zone d'emploi

Parmi les 15 zones d'emploi françaises que nous avons sélectionnées, Marseille-Aubagne obtient en 2009 le niveau le plus important de personnes sans diplôme (22.1%), non loin de Rouen (21.3%) et Lille-Roubaix-Tourcoing (19.6%). Ce taux est particulièrement élevé en comparaison à la moyenne des 15 zones d'emploi (16.9%).



La ville de Marseille comptabilise à elle seule 24.4% de personnes sans diplôme. Les arrondissements les plus touchés par ce phénomène sont sans surprise les secteurs déjà identifiés comme fortement précarisés : 1er, 2ème, 3ème, 13ème, 14ème, 15ème, 16ème arrondissements, entre 28.4% et 42.6%.

⁹ INSEE RP2006 exploitation complémentaire au lieu de travail, traitement ORM ; Champ : actifs de moins de 25 ans exclusivement en emploi
¹⁰ Op. cit.

Si on additionne également les niveaux CEP-BEPC, on observe que **notre zone d'emploi se situe également dans les pourcentages les plus élevés** : 36.5% pour Lille-Roubaix-Tourcoing, 37.7% pour Marseille-Aubagne et 38.3% pour Rouen.

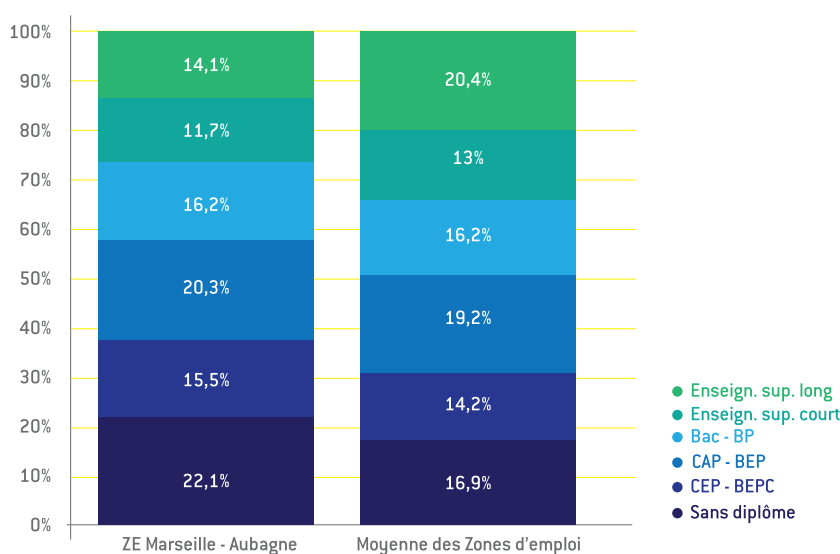
Notre territoire abrite donc une population non diplômée très importante, mais également de plus bas niveau qu'ailleurs. En effet, une personne qui détient le BEPC peut, soit s'être arrêté à ce niveau, soit avoir suivi un cursus (CAP-BEP ou Baccalauréat) sans avoir obtenu le diplôme. Ces personnes peuvent donc être « qualifiées » mais faiblement diplômées. Parmi les personnes qui n'ont aucun diplôme (pas même le CEP ou le BEPC), la probabilité est plus importante de rencontrer des individus qui n'ont pas suivi de cursus au lycée.

Une forte présence des CAP-BEP dans les territoires défavorisés de Marseille

A Marseille-Aubagne, la plupart des autres niveaux d'études sont proches de la moyenne des zones d'emploi : 15.5% pour les CEP-BEPC contre 14.2% en moyenne, 20.3% pour les CAP-BEP contre 19.2%, 16.2% pour les Baccalauréat et Brevet professionnel soit autant qu'en moyenne, et 11.7% pour le niveau Bac+2 contre 13%.

On notera cependant le relativement faible taux de titulaires d'un diplôme supérieur à Bac+2 dans notre zone d'emploi (14.1% contre 20.4% en moyenne, 15.7% si on exclut Paris qui se révèle très atypique en termes de niveaux d'études supérieures).

Niveaux de diplôme - Insee RP 2009

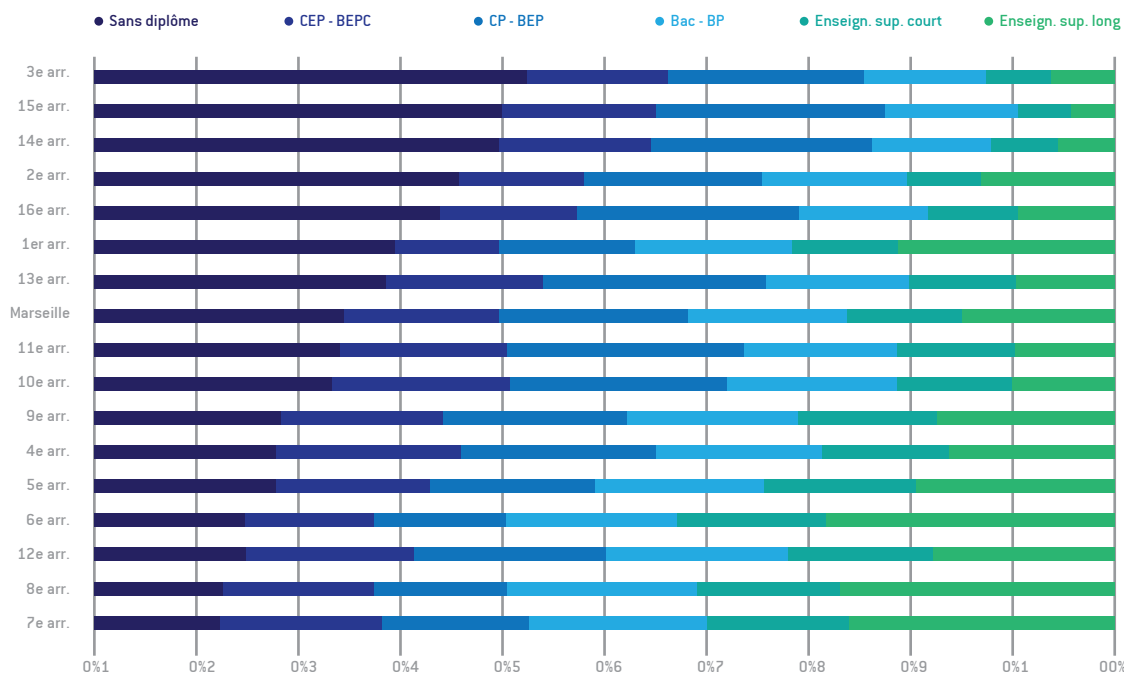


Au sein du territoire marseillais, **le 1er arrondissement abrite une population aux niveaux de formation très contrastés.** On observe un très fort taux de personnes sans diplôme (29.4% contre 24.4% à Marseille), de faibles niveaux de titulaires de CEP-BEPC (10.4% contre 15.2% en moyenne) et de CAP-BEP (13.1% contre 18.6% en moyenne), mais également un bon niveau de diplômes supérieurs à Bac+2 (21.2% contre 15% en moyenne). Le 1er arrondissement est en effet un territoire singulier au sein de la ville de Marseille, où les profils de populations sont relativement diversifiés. Les cadres sont en proportion relativement importante (11.2% contre 8.5% à Marseille), mais également les personnes sans activité professionnelle (hors retraités ; 28.7% contre 24.2% en moyenne). Ajoutons également que cette partie du centre-ville comprend d'importants établissements d'enseignements supérieurs, où les jeunes diplômés peuvent s'installer en début de carrière professionnelle.

Le 3ème arrondissement apparaît quant à lui particulièrement précarisé, puisqu'il enregistre le niveau le plus important de personnes sans diplôme, avec 42.6% de sa population (contre 24.4% à Marseille), mais également peu de diplômés du Baccalauréat (11.9% contre 15.6% en moyenne) et très peu de l'enseignement supérieur (6.4% de titulaires d'un Bac+2 contre 11.2% en moyenne et 5.9% de niveaux supérieurs à Bac+2 contre 15% en moyenne). Les titulaires d'un CEP-BEPC et CAP-BEP sont cependant en proportion moyenne (respectivement 13.9% contre 15.2% en moyenne et 19.2% contre 18.6% en moyenne), peut-être en raison de la forte présence de la catégorie socioprofessionnelle des « ouvriers » dans ce territoire (15.1% contre 9.7% à Marseille).

Les arrondissements nord (du 13ème au 16ème arr.) enregistrent également des résultats préoccupants, malgré un maintien des CAP-BEP. Les taux de personnes sans diplôme sont particulièrement élevés (entre 28.4% et 39.9% contre 24.4% à Marseille) et la poursuite d'études est faible (entre 11.7% et 14.3% de titulaires du Baccalauréat contre 15.6% en moyenne, entre 5.2% et 10.5% de Bac+2 contre 11.2% en moyenne et de 4.2% à 9.6% de niveaux supérieurs à Bac+2 contre 15% en moyenne). Cependant, les niveaux CAP-BEP, soient les premiers niveaux de qualification, sont plus représentés (entre 21.7% et 22.4% contre 18.6% en moyenne). On observe en effet un niveau relativement important d'ouvriers dans les arrondissements nord (entre 11.9% et 15.2% contre 9.7% à Marseille). L'emploi salarié privé indique également une forte proportion d'emplois dans l'industrie (entre 7.6% et 17.5% contre 6.4% à Marseille) et la construction (entre 8.6% et 16.4% contre 6.8% en moyenne).¹¹

Niveaux de diplôme à Marseille selon l'arrondissement - Insee RP 2009



Enfin, les 10ème et 11ème arrondissements enregistrent un niveau important de diplômés d'un CAP-BEP (respectivement 21.3% et 23.3% contre 18.6% en moyenne) et une faible proportion de niveaux supérieurs à Bac+2 (10% et 9.6% contre 15% en moyenne). Ici les niveaux CAP-BEP sont sans doute plus imputables aux premiers niveaux de qualifications dans les services, notamment le commerce¹² (respectivement 25.6% et 31.6% de l'emploi salarié privé du territoire contre 15.7% à Marseille). En effet, la catégorie socioprofessionnelle des « employés » est nettement plus représentée ici qu'ailleurs dans la ville : environ 20% contre 17% à Marseille. On notera cependant la présence relativement importante des emplois salariés privés dans l'industrie (respectivement 7.8% et 12% contre 6.4% en moyenne) et la construction (12.4% et 9.8% contre 6.8% en moyenne), qui contribuent sans doute également à cette proportion importante de niveaux CAP-BEP.

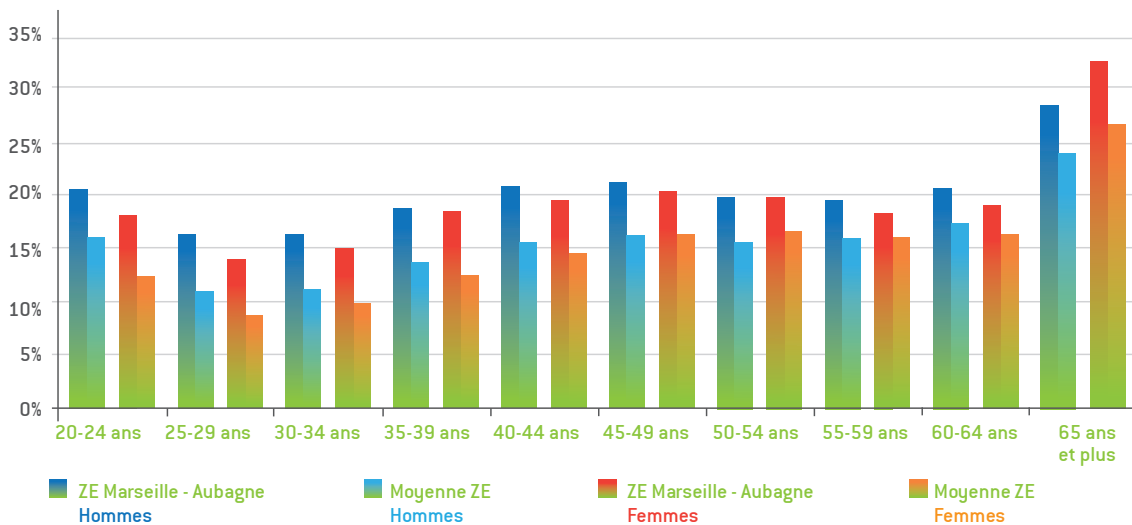
Une forte proportion de femmes sans diplôme dans les arrondissements nord

Dans notre zone d'emploi, les hommes et les femmes obtiennent des niveaux équivalents en ce qui concerne l'absence de diplôme : 21.8% pour les hommes contre 22.4% pour les femmes. Ce faible écart de situation entre hommes et femmes est à l'image de la moyenne des zones d'emploi sélectionnées : 16.7% pour les hommes et 17.1% pour les femmes.

Cependant, au vu de ces résultats, on constate que les hommes sont légèrement moins concernés que les femmes par la sortie d'études sans diplôme (en dépit d'une meilleure poursuite d'études de ces dernières) : 0.6 point en faveur des hommes pour Marseille-Aubagne et 0.4 point en moyenne. Cette tendance en faveur des hommes est en réalité influencée par un effet générationnel ; on peut penser que les femmes pouvaient être moins encouragées aux études par le passé. En 2009, en moyenne dans les 15 zones d'emploi, c'est au-delà de 50 ans qu'on observe les premiers signes de tendance défavorable pour les femmes.

Pour toutes les catégories d'âge inférieures, la situation face à l'absence de diplôme est meilleure pour ces dernières. On notera qu'au sein de notre zone d'emploi, cette tendance est assez tardive et forte chez les plus âgés : 28.6% des hommes de 65 ans et plus sont sans diplôme dans notre zone d'emploi contre 32.9% des femmes soit 4.3 points d'écart ; 24% pour les hommes en moyenne dans les 15 zones d'emploi contre 26.9% pour les femmes, soit 2.9 points d'écart.

Part des personnes sans diplôme selon le genre et la classe d'âge



La ville de Marseille enregistre également un faible écart entre hommes et femmes, toutes générations confondues : 24.7% des femmes sont sans diplôme contre 24% des hommes. Cependant, certains territoires de Marseille révèlent une plus forte fragilité de la formation des femmes. En effet, les 8ème, 11ème, 13ème, 14ème et 15ème arrondissements enregistrent des écarts compris entre 1.6 point pour le 8ème et jusqu'à 4.8 points pour le 15ème arrondissement, en faveur des hommes. La cause de ce phénomène est sans doute différenciée selon les territoires.

Le 8ème arrondissement comprend une importante population âgée (30.7% de plus de 60 ans) et féminine (54.1%). C'est en effet chez les plus de 65 ans que l'on retrouve une dominance des femmes quant à l'absence de diplôme au sein de ce territoire. Pour les arrondissements nord, la cause est sans doute moins générationnelle que culturelle ou liée à la précarité. Les femmes sont plus souvent sans diplôme que les hommes dans quasiment toutes les catégories d'âge.

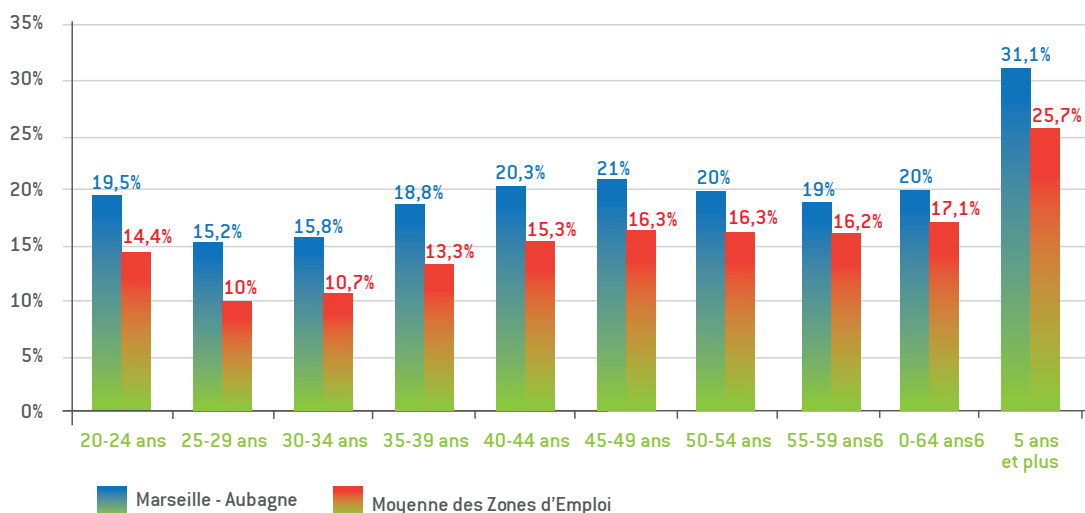
A contrario, cette tendance défavorable aux femmes est inversée au sein du 1er arrondissement (2.1 points d'écart en faveur des femmes). Au sein de ce territoire, où les deux genres sont représentés de façon équivalente quel que soit l'âge, les hommes sont plus souvent sans diplôme, même chez les plus âgés. Ainsi, les plus de 65 ans sont nettement plus souvent sans diplôme que les femmes du même âge : 44.7% contre 36.9% pour les femmes, soit 7.8 points en faveur des femmes, contre, à l'inverse, 3.5 points en faveur des hommes à Marseille. De plus, les jeunes sont en forte proportion (24.2% de 15-29 ans contre 20.4% à Marseille) ; situation favorables aux femmes quant à l'absence de diplôme.

Une part de sans diplôme parmi les plus importantes, quelle que soit la classe d'âge

Lorsque l'on observe les taux de personnes sans diplôme selon la classe d'âge, on constate que notre zone d'emploi obtient parmi les niveaux les plus élevés, quel que soit l'âge.

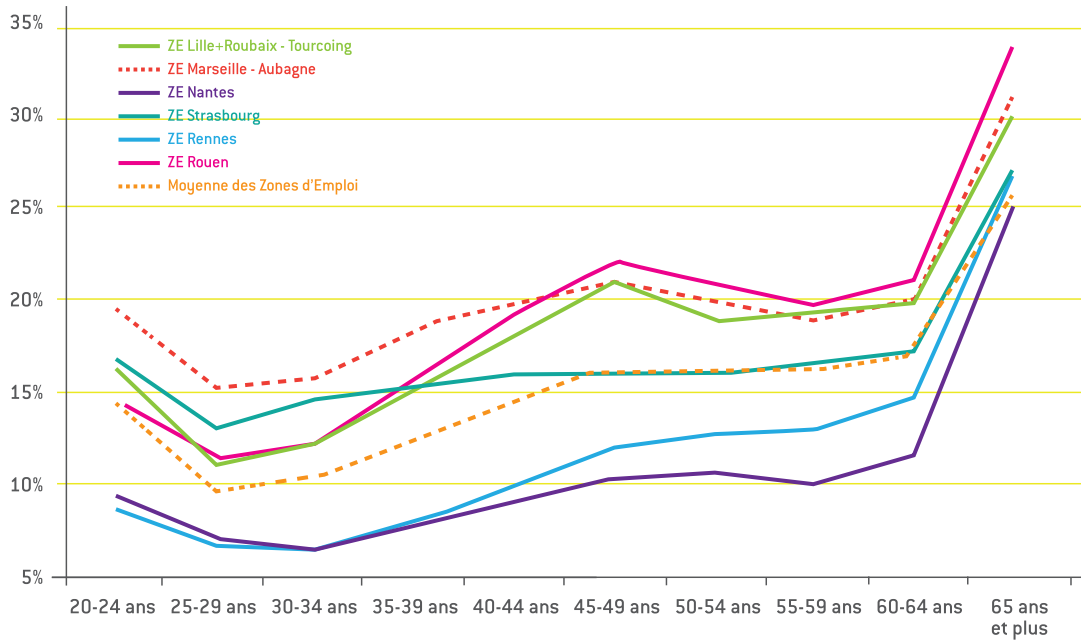
Les plus touchés restent les plus de 65 ans avec 31.1% de personnes sans diplôme (contre 25.7% en moyenne), loin du taux moyen de 19.8% pour les 35-64 ans (contre 15.7% en moyenne). Les 25-34 ans obtiennent un niveau plus bas, traduisant une amélioration de la poursuite d'études pour les plus jeunes (15.2% pour les 25-29 ans contre 10% en moyenne et 15.8% pour les 30-34 ans contre 10.7% en moyenne). Enfin, les jeunes de 20 à 24 ans enregistrent un taux élevé (19.5% contre 14.4% en moyenne), à l'image de la moyenne des zones d'emploi comme nous l'avons vu, ou encore de la moyenne française (14.9% pour les 20-24 ans contre 11.5% pour les 25-29 ans). Ceci s'explique par la proportion encore importante pour cette tranche d'âge de jeunes en cours d'études, faisant gonfler artificiellement la part des non diplômés. L'observation de la part des non diplômés par classe d'âge est donc plutôt à privilégier à partir de 25 ans.

Part des personnes sans diplôme selon la catégorie d'âge au sein de la zone d'emploi de Marseille-Aubagne et en moyenne. Insee RP 2009



Concernant les autres zones d'emploi, on observe notamment que Lille-Roubaix-Tourcoing et Rouen obtiennent des niveaux très élevés de personnes dans diplôme, mais plutôt à partir de 35-40 ans. Les plus jeunes sont plus épargnés, malgré des taux qui restent plus élevés que la moyenne des 15 zones d'emploi. Une amélioration de la situation s'est donc opérée dans ces territoires qui auparavant étaient dans une situation proche de celle de Marseille-Aubagne. A l'inverse, la zone d'emploi de Strasbourg connaît une dégradation de la situation des plus jeunes (jusqu'à 34 ans). Au-delà, les taux sont plus proches de la moyenne. Les situations les plus favorables s'observent dans les zones d'emploi de Nantes et de Rennes, quelle que soit la classe d'âge.

Part des personnes sans diplôme selon la catégorie d'âge et la zone d'emploi. Insee RP 2009



Au sein des territoires marseillais, les arrondissements centraux (1er, 2ème et 3ème arr.) et nord (du 13ème au 16ème arr.) enregistrent les taux les plus élevés de la ville d'absence de diplôme, quelle que soit la catégorie d'âge. Les jeunes de 15 à 24 ans enregistrent des taux de non diplômés allant de 26.9% à 39.5% (contre 25.5% à Marseille).

Part des personnes sans diplôme selon la classe d'âge. Insee RP 2009

	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et +
1er arr.	28,9%	20,2%	27,4%	31%	29,7%	40,7%
2e arr.	26,9%	22,6%	34,5%	38,7%	37,2%	47,2%
3e arr.	39,5%	35,7%	43,7%	41,3%	43,6%	50,7%
4e arr.	19,2%	11,2%	15,4%	17,1%	14,4%	24,7%
5e arr.	14,8%	11,5%	15,3%	16,4%	17,4%	27,2%
6e arr.	15,9%	8,7%	12,9%	13,6%	14,5%	22,6%
7e arr.	16,1%	6,9%	9,1%	10,6%	9,6%	18,8%
8e arr.	12,3%	7,9%	8,6%	8,8%	10,3%	19,6%
9e arr.	24,1%	13,3%	14,6%	13,7%	14,7%	27%
10e arr.	16,3%	11,5%	19,1%	22%	22,2%	37,2%
11e arr.	20,2%	15,7%	20,3%	22,3%	22,7%	36,8%
12e arr.	19,3%	7,6%	11,6%	11,7%	12,1%	22,4%
13e arr.	28,5%	19,4%	26,2%	26,8%	24,3%	42%
14e arr.	36,9%	29,4%	37,6%	40,5%	35,4%	51,8%
15e arr.	36,3%	32,3%	37,4%	41%	40,5%	48%
16e arr.	27,8%	22,4%	24,1%	32%	33,8%	50,8%
Marseille	25,5%	17,4%	22,4%	23,2%	21,8%	33%

PARTIE 2

LES CAUSES POTENTIELLES DE L'ABSENCE DE DIPLÔME

Nombre d'études réalisées sur le thème de l'échec scolaire montrent l'influence déterminante de l'origine sociale. Au-delà de l'aspect purement économique, c'est le niveau de diplôme des parents qui serait le plus prédominant. La transmission d'un capital social et culturel scolairement valorisé favoriserait la réussite à l'école. Ainsi, les difficultés s'observeraient dès le plus jeune âge et les écarts de niveaux se creuseraient avec l'avancée dans la scolarité. D'autres facteurs interfèrent dans la réussite à l'école tels que le sexe, l'origine étrangère, la situation familiale, l'environnement, ou encore l'organisation de l'institution scolaire. Au final, c'est une multitude de facteurs qui interviennent pour entraîner l'échec scolaire ; il reste donc difficile de tirer des généralités.

Cependant, ces facteurs expliquent en partie la forte part de [jeunes] sans diplôme à Marseille. En particulier dans les territoires défavorisés, le niveau de diplôme des parents est faible, les personnes d'origine sociale défavorisée sont nombreuses, les perspectives d'emploi sont réduites. De surcroît, les collèges publics marseillais font état d'un certain clivage « Nord/Sud » en termes de mixité sociale. Les collégiens des territoires les plus défavorisés [CUCS^[1]] de Marseille, enregistrent en effet des taux de réussite et de poursuite d'études plus faible qu'ailleurs dans la ville. S'ajoute à cela une offre de collèges privés (relativement importante sur Marseille - environ 30%) qui a tendance à renforcer les territoires déjà bien dotés, plutôt que de compenser des carences dans les territoires défavorisés.

D'autres territoires où la part des non diplômés était importante ont connu des évolutions différentes du notre, malgré de nombreux facteurs socio-économiques défavorables. Les zones d'emploi de Rouen, comme celles de Lille - Roubaix-Tourcoing, où la part des jeunes sans diplôme était en 1990 équivalente à celle de Marseille-Aubagne, ont connu une nette amélioration. Marseille-Aubagne peine à surmonter ses difficultés. Le recours à une typologie nous permet de mettre en avant des spécificités socio-économiques pour les territoires méditerranéens et pour ceux du Nord-Est. Cette analyse devra être prolongée par une étude plus approfondie sur les grandes mutations économiques et sociologiques de ces territoires.

A. Le décrochage scolaire

L'importance de l'héritage social

Dès les années 1960, les sociologues ont montré **une forte corrélation statistique entre réussite (ou échec) scolaire et origine sociale**. Le concept de reproduction sociale développé par Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron¹³ montre que **l'école évalue les compétences à l'aune de normes propres aux classes dominantes ; ainsi, les enfants des autres classes se situent à une distance plus grande de la culture scolaire et réussissent moins bien à l'école**. Les différences de réussites scolaires seraient moins liées au « don » potentiel des élèves, qui en ferait de « bons » ou de « mauvais » éléments, qu'à la capacité de ces derniers à se conformer aux savoirs socialement et scolairement valorisés. Ainsi, tout enseignement présupposerait un corpus de « savoirs, de savoir-faire et surtout de savoir-dire »¹⁴ défini par les classes cultivées. Un élève héritier de ce corpus de savoirs aurait donc plus de facilité face à l'enseignement scolaire. Selon les auteurs,

« [...] c'est tout au long de la scolarité, et particulièrement lors des grands tournants de la carrière scolaire, que s'exerce l'influence de l'origine sociale : la conscience que les études [...] coûtent cher et qu'ils est des professions où on ne peut s'engager sans un patrimoine, les inégalité de l'information sur les études et leurs débouchés, les modèles culturels qui associent certaines professions et certains choix scolaires [...] à un milieu social, enfin la prédisposition, socialement conditionnée, à s'adapter aux modèles, aux règles et aux valeurs qui régissent l'Ecole, tout cet ensemble de facteurs qui font que l'on se sent à sa place ou déplacé à l'Ecole et que l'on est perçu comme tel, détermine, toutes aptitudes égales par ailleurs, un taux de réussite scolaire inégal selon la classe sociale [...] ».¹⁵

[1] Contrat Urbaine de Cohésion Sociale

13 Les héritiers, les étudiants et la culture, Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, col. Le Sens commun, Les Editions de minuit, 1964

14 p.36, op. cit.

15 p.36, op. cit.

En outre, selon Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, un fils de cadre supérieur aura plus de chances d'avoir autour de lui des personnes ayant réalisé des études supérieures, « comme un destin banal et quotidien », alors que les fils d'ouvriers ne connaîtront les études ou les étudiants que par personnes ou milieux interposés.¹⁶

Ces inégalités pourraient cependant être pour partie réduite par la transmission par le corps enseignant des savoirs comme étant susceptibles d'être acquis par l'exercice et par tous les moyens fournis par l'École pour y parvenir.

Au-delà du milieu social d'origine de l'élève, le diplôme des parents semble être statistiquement déterminant. Selon l'Insee,

« [...] l'inégalité scolaire s'exprime d'avantage en termes de capital social et culturel que comme une inégalité strictement économique. Dans la plupart des cas, l'effet du diplôme du père est plus déterminant que celui de sa catégorie sociale. »¹⁷

Les résultats de l'enquête Formation et Qualification Professionnelle de 2003¹⁸ montrent en effet que plus le diplôme du père est élevé, plus on a de chance d'obtenir soi-même un niveau élevé de diplôme. La situation face à la formation est de surcroît particulièrement différenciée selon cette variable. Une personne dont le père est non diplômé a 17% de chances pour les hommes et 20% pour les femmes de décrocher un Baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur, contre 74% des hommes et 79% des femmes dont le père détenait le Baccalauréat ou plus.¹⁹ Le diplôme de la mère a également son importance, notamment sur la profession occupée : deux tiers des hommes dont la mère a au moins une licence sont cadres contre un dixième des hommes dont la mère est sans diplôme.

Les catégories socioprofessionnelles des parents ont cependant également un impact. Les tendances sont similaires pour le père et pour la mère. Par exemple, plus de la moitié des fils de cadres occupe cette position sociale alors qu'un dixième des fils d'ouvriers y parvient. Cet écart est encore plus marqué pour les femmes : un tiers des filles de cadres sont elles-mêmes cadres, contre 4% des filles d'ouvriers.

Dans cette logique, il n'est pas étonnant de constater que les difficultés scolaires s'observent dès le plus jeune âge. Selon Jean-Paul Caille et Fabienne Rosenwald,

« d'une part, les élèves entrent au cours préparatoire avec des niveaux de compétences déjà différenciés socialement. D'autre part, les progressions à l'école primaire diffèrent selon le milieu d'origine de l'élève, y compris à niveau initial comparable, si bien que les écarts se creusent au fur et à mesure de l'avancée dans la scolarité élémentaire. On peut estimer qu'à la fin de celle-ci, la moitié des inégalités sociales de réussite est due aux différences de compétences que présentaient les élèves à l'entrée au cours préparatoire. »²⁰

Le niveau de compétence au CP étant lui-même issu de différents facteurs : les aptitudes personnelles de l'élève, l'influence de la famille, du capital social, économique et culturel, ainsi que le rôle de l'école elle-même.

Une multitude de facteurs qui interagissent

Autres facteurs qui peuvent favoriser l'échec scolaire et qui ont pour leur part un effet amplificateur : l'origine étrangère, l'appartenance linguistique, le sexe, la situation familiale... L'enquête Formation et Qualification Professionnelle de l'Insee²¹ montre que les personnes sans diplôme sont plus souvent des hommes (57% des non diplômés). Ils sont plus nombreux à être de nationalité étrangère (8.3%) ou bien de nationalité française avec au moins un parent de nationalité étrangère (23.1%). Les familles nombreuses sont également plus présentes (41.9%) et les personnes sans diplôme vivent plus souvent avec un seul de leur parent au sein de familles monoparentales ou recomposées (23.4%).

[1] Contrat Urbaine de Cohésion Sociale

16 p.12, op. cit.

17 Le retard de la Picardie en termes de formation ne s'explique qu'en partie par les caractéristiques sociales de sa population, Analyses n°43, Insee Picardie, 2009

18 Formation et Qualification Professionnelle de 2003, Insee

19 Parmi les 25-59 ans

20 Les inégalités de réussite à l'école élémentaire : construction et évolution, Jean-Paul Caille et Fabienne Rosenwald, Insee, France, portrait social - Edition 2006

21 Etre sans diplôme aujourd'hui en France : quelles caractéristiques, quels parcours et quel destin ? Insee Economie et statistique n°443, 2011

Pour être plus complet, OUELLET a regroupé **les facteurs associés au décrochage en sept catégories** permettant d'établir une vision globale des facteurs de décrochage, recouvrant la réalité sociale, familiale et scolaire de l'élève.²²

- 1) **Les facteurs sociodémographiques** : l'origine ethnique et sociale, l'appartenance linguistique, la région, le statut socio-économique, le sexe.
- 2) **Les facteurs familiaux** : la structure familiale, l'éducation et le revenu des parents, la présence de modèles de réussite ou d'échec, le suivi des parents, le milieu de résidence.
- 3) **Les facteurs économiques** : l'attraction du marché du travail, le besoin d'apporter un revenu supplémentaire à la famille, le besoin de consommer.
- 4) **Les facteurs liés au système scolaire dans son ensemble** : les politiques concernant les exigences d'admission, la note de passage, l'évaluation, l'orientation, etc.
- 5) **Les facteurs liés à l'école** : l'organisation de l'école, son climat, le personnel enseignant, les méthodes pédagogiques, etc.
- 6) **Les facteurs liés à la culture des jeunes** : leurs intérêts, leurs goûts, leurs modes de communication, etc...
- 7) **Les facteurs individuels** : les caractéristiques et attitudes personnelles des élèves, c'est à dire estime de soi, sens des responsabilités, motivation, etc. ; ainsi que les caractéristiques scolaires, soit les difficultés d'apprentissage, aspirations scolaires, participation aux activités parascolaires etc...

A NOTER : Ces facteurs se conjuguent et se renforcent entre eux, amplifiant la vulnérabilité de certains jeunes ou groupes de jeunes au décrochage scolaire. Il est de ce fait difficile de tirer des généralités sur les causes du décrochage scolaire, chaque situation étant particulière, influencée par les facteurs précédemment cités.

Autre facteur, dont il faut tenir compte dans le cadre de la crise économique que nous connaissons, **le contexte de marché du travail restreint et de mobilité sociale en berne** qui peut amener les jeunes à considérer que la poursuite des études est trop coûteuse au regard de la rentabilité limitée du diplôme sur le marché du travail.²³

On notera également **l'influence du voisinage** qui semble jouer un rôle déterminant sur le parcours scolaire des élèves. Quel que soit le niveau socioculturel de leurs parents, les enfants sont beaucoup plus souvent en retard à l'école quand ils habitent dans un voisinage où le taux de retard scolaire des autres enfants est fort et/ou lorsque le niveau socioculturel des autres familles est faible.²⁴ On notera cependant que, selon Jean-Paul Caille et Fabienne Rosenwald, si l'on compare le niveau d'acquis en mathématique et en français au sortir de l'école primaire entre des élèves ayant réalisé toute leur scolarité élémentaire en Zone d'Education Prioritaire (ZEP) de ceux hors ZEP, on constate, qu'à caractéristiques démographiques et familiales comparables, **les différences de contexte pèsent toujours moins que les caractéristiques individuelles sur la réussite des élèves.**²⁵

L'institution scolaire a également un impact, et ceci de multiples façons²⁶ : l'orientation imposée, non désirée et typée socialement (genre et origine sociale) ; les délais dans la prise en charge, notamment des primo-arrivants ; l'usage de l'exclusion comme outil de sanction favorise le décrochage, notamment du fait de la difficulté de trouver un nouvel établissement après un renvoi définitif ; les redoublements...²⁷ On peut également s'interroger sur l'impact de l'offre scolaire sur les niveaux d'études des sortants de l'enseignement.

²² Le décrochage scolaire : perspective générale, Éducation et francophonie, Jeunes à risque : État de leur situation, Ouellet R., vol. XXII, no 1, avril 1994.

²³ Quelques acquis d'un programme de recherches sur la déscolarisation, Dominique GLASMAN, Ville-Ecole-Intégration Enjeux, n° 132, mars 2003

²⁴ Composition sociale du voisinage et échec scolaire, une évaluation sur données françaises, Goux D. & Maurin E., Presses de Sciences Po, Revue économique, 2005/02, vol.56, p349-361.

²⁵ p. 134, op. cit.

²⁶ D. GLASMAN, op. cit.

²⁷ Absentéisme, déscolarisation, décrochage scolaire, les apports des recherches récentes, Esterle-Hedibel M., Déviance et Société, 2006, Vol. 30, No 1, pp. 41-65

La situation sociale marseillaise expliquerait en partie le faible niveau de qualification de la population

Rapportés à la structure de la population marseillaise, les facteurs précédemment cités peuvent expliquer en partie la situation défavorable de notre territoire face à la formation. On observe en effet dans notre zone d'emploi une concentration de populations d'origine sociale très modeste. En 2011, Marseille-Aubagne enregistre un taux de 31.1% d'allocataires de la CAF dépendants à au moins 50% des prestations sociales pour l'ensemble de leurs revenus, loin de la moyenne des zones d'emploi comparées, de 22.3%. A Marseille, ce taux atteint 34.7% des allocataires et entre 43.3% et 49.6% dans les 1er, 2ème, 3ème, 14ème, 15ème et 16ème arrondissements.

Les familles monoparentales sont également particulièrement présentes. Au sein de Marseille-Aubagne, elles représentent le taux le plus important des zones d'emploi sélectionnées avec 19.5% des familles, contre 15.7% en moyenne. Cette proportion est encore plus importante à Marseille avec 22.7%. Au sein de la ville, les territoires les plus concernés sont les 1er, 2ème, 3ème, 14ème et 15ème arrondissements avec entre 25% et 31.7% de familles monoparentales parmi l'ensemble des familles.

Les perspectives d'emploi restent faibles avec un taux de chômage trimestriel localisé à la zone d'emploi de 12.9% pour Marseille-Aubagne au 1er trimestre 2012 ²⁸, soit l'un des taux les plus importants après les zones d'emploi de Montpellier (13.2%) et de Roubaix-Tourcoing (15.1%). Notons également que les personnes de 60 ans et plus sont relativement présentes dans notre zone d'emploi, avec 23.3% de la population contre 20.2% en moyenne (22.7% à Marseille). Or, les personnes les plus âgées sont celles qui détiennent les taux les plus importants de personnes sans diplôme, ce qui peut donc influencer le taux moyen de notre territoire.

De surcroît, comme nous l'avons vu précédemment, la génération des « parents d'élèves » est très faiblement qualifiée. La part des cadres dans notre zone d'emploi est faible avec seulement 8.5% contre 13.7% en moyenne (8.5% également à Marseille et entre 2.2% et 3% dans les 3ème, 14ème et 15ème arr.). De plus, pour chaque classe d'âge, la part des personnes sans diplôme est parmi les plus importantes des zones d'emploi sélectionnées. Alors que dans d'autres zones d'emploi, les fortes proportions de personnes sans diplôme se modifient selon les générations (et notamment dans les territoires où les indicateurs socio-économiques sont également défavorables), nous restons dans une situation plutôt constante. Notre territoire connaît bien évidemment une forte baisse de la part des sans diplôme, mais moins rapide qu'ailleurs. Nous tenterons d'en comprendre les causes potentielles dans la suite de ce document.

D'autres facteurs peuvent entrer en ligne de compte, comme par exemple la faible mixité sociale dans les établissements scolaires marseillais que nous aborderons à la fin de cette partie.

B. Sur d'autres territoires cette problématique est moins forte

Différentes tendances peuvent être observées en ce qui concerne l'évolution des taux de personnes sans diplôme : une situation défavorable qui perdure dans le temps, une situation défavorable qui a tendance à s'améliorer, une situation favorable qui a tendance à se dégrader, une situation favorable qui perdure dans le temps...

Dans cette partie, nous allons nous intéresser plus particulièrement à certains territoires qui nous paraissent représenter les tendances les plus caractéristiques. Il s'agit des zones d'emploi de :

- Lille-Roubaix-Tourcoing et Rouen, pour lesquelles les tendances sont à l'amélioration,
- Strasbourg où la situation se dégrade,
- Rennes et Nantes qui sont dans la position la plus avantageuse
- Marseille-Aubagne qui peine à surmonter ses difficultés.

Nous évoquerons également les situations moyennes.

Une nette amélioration pour Lille-Roubaix-Tourcoing et Rouen en ce qui concerne la situation des jeunes sans diplôme. Marseille-Aubagne peine à surmonter ses difficultés

Notre territoire a connu un net recul de la part des 16-24 ans sans diplôme. Depuis 1975, cette proportion est passée de 31.7% à 22% en 2008 au sein de Marseille-Aubagne. Cependant, dans une tendance globale à la baisse, notre territoire semble connaître une amélioration moins rapide qu'ailleurs. En effet, entre 1990 et 2008, on constate que la situation s'améliore particulièrement lentement à Marseille-Aubagne, puisque notre zone d'emploi se classe parmi les évolutions les moins importantes des 15 territoires sélectionnés.²⁹ Notre zone d'emploi arrive en 10ème position, à égalité avec celle de Montpellier. Lorsque l'on observe les résultats des recensements de 1975, 1990 et de 2008, on constate en effet que pour Marseille-Aubagne le niveau de personnes sans diplôme parmi les 16-24 ans est l'un des plus élevés à chacun de ces recensements.

La zone d'emploi de Rouen se classe 2ème parmi les baisses de la part des sans diplôme, derrière Rennes et Bordeaux qui arrivent à égalité. Ce territoire connaît une forte baisse de la part des jeunes sans diplôme entre 1990 et 2008, passant de 30.2% à 16.6% (soit -13.7 points contre -8.5 points en moyenne), après un recul entre 1975 et 1990 de -2.9 points (contre -0.7 point en moyenne). En 2008, cette zone d'emploi compte ainsi une part de jeunes non diplômés proche de la moyenne qui s'établit à 16.1%, alors qu'elle était parmi les plus élevées auparavant.

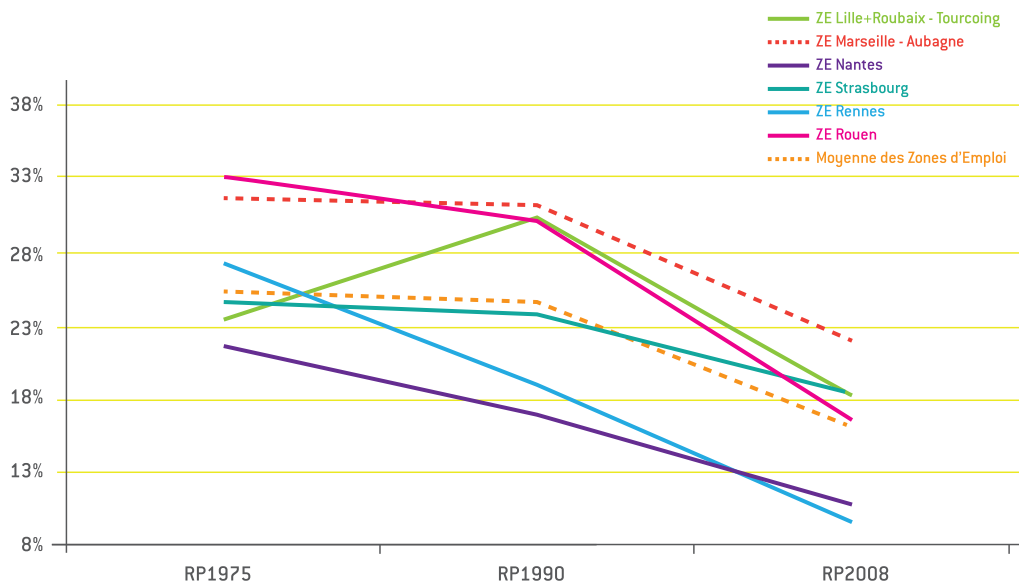
Lille-Roubaix-Tourcoing est en 5ème position des reculs les plus significatifs de non diplômés. Ce bassin d'emplois enregistre donc une amélioration notable de sa situation entre 1990 et 2008, passant de 30.4% à 18.2% (-12.1 points contre -8.5 points en moyenne), alors que cette zone d'emploi avait connu une progression dans la période précédente (+7 points entre 1975 et 1990). Ainsi, en 2008, Lille - Roubaix-Tourcoing obtient une fréquence de jeunes non diplômés qui reste supérieure à la moyenne, mais qui s'est très fortement améliorée depuis 1990.

16-24 ans zone d'emploi	aucun diplôme				
	RP1975	RP1990	RP2008	évolution 1975-1990 (en points)	évolution 1990-2008 (en points)
Aix-en-Provence	27,2%	28,5%	16,3%	1,3	-12,3
Bordeaux	22,5%	27,9%	14,4%	5,4	-13,6
Grenoble	27,9%	21,5%	14,9%	-6,4	-6,7
Lille-Roubaix-Tourcoing	23,4%	30,4%	18,2%	7,0	-12,1
Marseille-Aubagne	31,7%	31,3%	22%	-0,4	-9,3
Montpellier	29,1%	25,3%	17,8%	-3,8	-7,5
Nantes	21,7%	16,9%	10,9%	-4,8	-6
Nice	24%	25,9%	17,7%	1,9	-8,3
Paris	22,6%	22,1%	17,4%	-0,5	-4,7
Rennes	27,3%	19%	9,7%	-8,4	-9,3
Rouen	33,2%	30,2%	16,6%	-2,9	-13,7
Strasbourg	24,7%	23,8%	18,5%	-0,9	-5,3
Toulon	26,3%	28,9%	19,1%	2,6	-9,8
Toulouse	23,4%	22,4%	13,1%	-1	-9,3
Moyenne des ZE	25,3%	24,6%	16,1%	-0,7	-8,5

Source : Insee RP 1975-2009

La part des jeunes sans diplôme, qui était en 1990 équivalente à celle de Marseille-Aubagne (environ 30%) chute nettement à Lille+Roubaix-Tourcoing et encore plus vite à Rouen, jusqu'à parvenir à s'approcher fortement de la moyenne des zones d'emploi sélectionnées. Marseille-Aubagne peine à rattraper son retard avec un recul moins rapide et une part de jeunes sans diplôme qui reste encore de 6 points au dessus de la moyenne.

Taux des 16-24 ans sans diplôme (%) selon le recensement et la zone d'emploi



La zone d'emploi de Strasbourg se classe avant dernière des territoires où la part des sans diplôme a le plus reculé. Au recensement de 1975 et de 1990, elle enregistrait une fréquence de jeunes sans diplôme légèrement inférieure à la moyenne (24.7% en 1975 contre 25.3% en moyenne et 23.8% en 1990 contre 24.6% en moyenne). Au recensement de 2008 on constate que sa situation se dégrade (18.5% contre 16.1% en moyenne), pour atteindre un niveau proche de celui actuel de Lille - Roubaix-Tourcoing. Entre 1990 et 2008, le recul des jeunes non diplômés n'est que de -5.3 points contre -8.5 points en moyenne, alors que l'évolution était équivalente dans la période précédente (-0.9 point contre -0.7 point en moyenne).

Les situations les plus favorables en terme de part de personnes sans diplôme sont celles des zones de Rennes et Nantes. En 2008, Rennes enregistre seulement 9.7% de jeunes sans diplôme et Nantes 10.9%, soit les taux les plus bas des 15 zones d'emploi sélectionnées. Ce classement particulièrement avantageux se retrouve également lors du recensement de 1990, et même, pour Nantes, de 1975. Entre 1990 et 2008, le recul de la part des jeunes non diplômés a été très conséquent à Rennes puisqu'elle se classe première des zones d'emploi sélectionnées, à égalité avec Bordeaux. Nantes connaît également une évolution favorable, mais moins importante, puisqu'elle se classe 6ème.

Un niveau élevé des CAP-BEP sur Marseille-Aubagne et une bonne progression des niveaux d'études supérieures sur d'autres territoires

Si l'on observe la répartition des autres niveaux de diplômes et leurs évolutions aux 3 recensements sélectionnés, toujours parmi les 16-24 ans, on peut faire émerger des éléments explicatifs à ces situations.

Statistiquement, la part des jeunes de niveau CAP-BEP semble être un paramètre lié à la baisse de la part des jeunes sans diplôme.

On observe en effet à Lille-Roubaix-Tourcoing, dont la situation s'améliore, un rattrapage en 2008 de la part des jeunes diplômés des CAP-BEP par rapport à la moyenne, ou plutôt une résistance dans une tendance générale à la baisse (20.8% contre 22.7% en moyenne, soit 1.9 point d'écart), alors que l'écart était d'environ 3 points en 1975 et de près de 5 points en 1990.

La zone d'emploi de Rouen, également dans une tendance favorable, a connu un maintien encore plus important des CAP-BEP et plus précocement qu'à Lille-Roubaix-Tourcoing. Entre 1975 et 1990, la progression est de 14.2 points (contre +10.7 points en moyenne), soit l'une des plus importantes. Au recensement de 1990, la part de titulaires de ces diplômes est alors plus élevée que la moyenne (39.3% contre 36.9% en moyenne soit 2.4 points d'écart), ce qui n'était par le cas au recensement précédent (25.1% contre 26.2% en moyenne). L'écart avec la moyenne se creuse davantage au recensement 2008 (26.5% contre 22.7% en moyenne, soit 3.8 points d'écart).

A l'inverse, la zone d'emploi de Strasbourg, où la part des jeunes non diplômés a tendance à se dégrader, enregistre un recul important des niveaux CAP-BEP (-17.8 points entre 1990 et 2008 contre -14.1 points en moyenne). Dans le classement des reculs de la part des CAP-BEP, elle est en 2ème position parmi les zones d'emploi sélectionnées. Alors que la part des CAP-BEP était auparavant supérieure à la moyenne des zones d'emploi sélectionnées, elle lui est dorénavant équivalente (22.7% comme en moyenne).

Pour les zones d'emploi de Rennes et de Nantes, où les part de jeunes non diplômés sont les plus favorables, on observe un maintien des niveaux CAP-BEP, malgré les baisses les plus importantes observées parmi les territoires sélectionnés.

Autre élément, la progression des niveaux Baccalauréat et supérieurs.

Pour la zone d'emploi de Strasbourg, les niveaux Bac et supérieurs se maintiennent proches de la moyenne.

A Lille-Roubaix-Tourcoing, on enregistre une progression favorable. Ce territoire se classe en 3ème position des évolutions les plus rapides des niveaux Baccalauréat et en 5ème position pour les niveaux supérieurs.

Au sein de la zone d'emploi de Rouen, un rattrapage s'est effectué au niveau Baccalauréat. Ce territoire arrive 1er du classement. En 2008, le taux est proche de la moyenne (26.5% contre 27.1% en moyenne), alors qu'il était plus bas lors des deux recensements précédents. Les jeunes diplômés du supérieur sont néanmoins peu représentés (20.3% contre 25.3% en moyenne) mais ont connu une bonne progression.

Pour la zone d'emploi de Rennes, qui connaît une situation favorable, on notera la bonne progression des niveaux Baccalauréat (+16.7 points entre 1975 et 2008 contre +14 points en moyenne) et supérieurs (+15.8 points dans la 2ème période contre +13.6 points en moyenne). Ce territoire obtient ainsi parmi les taux les plus élevés pour ces types de diplômes au sein des 15 zones d'emploi sélectionnées.

La zone d'emploi de Nantes, également en bonne position, connaît elle aussi une progression des niveaux Baccalauréat (de +17 points entre 1990 et 2008) et supérieurs (de 15.8 points sur la même période).

Au sein de Marseille-Aubagne, on observe également une résistance des niveaux CAP-BEP dans une tendance globale à la baisse (-8.2 points entre 1990 et 2008 contre -14.1 points en moyenne). C'est l'une des résistances les plus importantes avec celle de Toulon. **On notera a contrario, que les niveaux Bac et supérieurs restent bas et progressent moins vite qu'en moyenne** (1990-2008 : respectivement +12.4 points contre +14 points en moyenne et +10.1 points contre +13.6 points en moyenne).

Typologie des principales zones d'emploi face à l'absence de diplôme

Pour tenter de comprendre les différences d'évolution entre les zones d'emploi précédemment citées, nous avons réalisé une typologie des territoires en recourant à 12 variables pouvant participer à l'explication du niveau plus ou moins élevé de la part des personnes sans diplôme. Ces variables sont les suivantes : part des cadres, part des ouvriers, part des personnes de nationalité étrangère, part des 15-29 ans, part des 60 ans et plus, taux d'activité des femmes, part des familles monoparentales, part des familles de 3 enfants et plus, part du parc HLM parmi les résidences principales –RP 2009 ; part des allocataires de la Caf dépendants à au moins 50% des prestations sociales en 2011 ; évolution de l'emploi salarié privé total et dans l'industrie entre 1993 et 2010. Précisons qu'il s'agit d'une première esquisse d'explication, dans la mesure où n'ont pu être mobilisées que des variables statistiques aisément disponibles dans ce domaine, qu'elles restent peu nombreuses, tandis que d'autres, potentiellement importantes, ne sont pas connues ou onéreuses à obtenir (telles les variables pouvant décrire la situation des parents vis à vis du diplôme, situation que la littérature considère qu'elle conditionne pour une bonne part la situation des enfants en la matière). Pour ces raisons, il faut donc prendre avec prudence les analyses qui suivent.

Dans notre comparaison d'une quinzaine de zones d'emploi parmi les principales en France, trois remarques se dégagent :

- 1) Les différences de fréquences de personnes sans diplôme dans la population des 15 ans et plus observées d'une zone d'emploi à l'autre, reviennent à comparer des écarts de situations moyennes, puisque des différences significatives au sein de ces espaces sont ainsi gommées. Malgré tout, et c'est l'intérêt de cette approche, des écarts significatifs existent entre Nantes, Rennes d'une part et, par exemple, Lille-Roubaix, Rouen ou Marseille d'autre part. L'approche statistique montre que la diversité de situations en la matière voisine avec l'importance des conditions familiales (la fréquence des familles monoparentales, la proportion des allocataires CAF dépendants à plus de 50% d'allocations) et se rapproche de l'absence de dynamisme de l'emploi. En revanche, l'importance des sans-diplôme n'a que peu à voir avec le poids des ouvriers (ou des cadres), la proportion des étrangers, la structure par âge de la population,...
- 2) L'analyse factorielle indique par ailleurs que l'ensemble des situations (variables et zones d'emploi) peuvent être expliquées à 93% (en l'absence d'autres variables plus pertinentes) par 4 familles d'informations : les conditions familiales et de logement tout d'abord ; ensuite l'origine des revenus associée à la situation des femmes (taux d'activité des femmes) ; les professions exercées et catégories sociales d'appartenance ; enfin, l'âge (l'importance relative des jeunes pouvant favoriser une plus faible proportion de personnes sans diplôme).
- 3) Les zones d'emploi étudiées peuvent être grossièrement classées en 4 groupes :
 - la zone d'emploi de Paris étant à part,
 - un sous groupe apparaît clairement, celui dont la fréquence des personnes sans diplôme est plutôt faible (à savoir Rennes, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Aix-en-Provence,...), où se mêlent catégories sociales favorisées et bonnes conditions de revenus.
 - Un second sous-groupe aux taux de personnes sans diplôme plutôt élevés, mais groupe relativement disparate qui masque 2 sous-ensembles dont les contextes socio-économiques diffèrent au-delà d'une même proportion moyenne à forte de personnes sans diplôme :
 - Lille-Roubaix, Rouen, Strasbourg,... d'une part, à forte population ouvrière, au parc social important, au pourcentage de jeunes conséquent, mais où le dynamisme de l'emploi est modeste.
 - Toulon, Nice,... où le dynamisme est plus présent dans des bassins plutôt âgés, caractérisés également par une fréquence de familles monoparentales et faible proportion de cadres,...
 Marseille se rattache plutôt à ce groupe, mais reste néanmoins à bien des égards, singulière. Elle occupe, mais à un degré moindre de Paris toutefois, une place à part dans les analyses statistiques comparatives qui démontrent qu'il reste difficile de la caractériser simplement.

Certes, Marseille-Aubagne comprend une population plus âgée (60 ans et plus), où les cadres sont faiblement représentés, les familles monoparentales fréquentes, ainsi que les allocataires de la Caf dépendants au moins à 50% des prestations sociales. Cependant, le dynamisme de l'emploi y est plus favorable que dans les territoires du Nord-Est. Les territoires du Nord-Est et Marseille-Aubagne cumulent donc des facteurs défavorables, participant à expliquer la forte part des personnes sans diplôme, mais chacun a ses spécificités.

Pour rendre mieux compte du cas marseillais, il conviendrait de compléter cette première approche par une étude des évolutions sur les différentes périodes précédemment observées, afin d'analyser les causes des évolutions relativement différentes constatées sur ce territoire face à l'absence de diplôme.

Cette singularité marseillaise peut être en partie soulignée par une analyse menée cette fois au sein de la ville, entre les différents arrondissements. Il ne s'agit plus comme lors de la comparaison entre zones d'emploi de données qui « lissent » des disparités de situation, de par la dimension territoriale retenue. Les spécificités locales apparaissent et fournissent à certaines données un pouvoir explicatif occulté à l'étage territorial supérieur. Le tableau ainsi dépeint est assez différent et caractérise une situation particulière, même si quelques éléments pourraient sans doute apparaître ici ou là dans d'autres grandes villes, cœurs des zones d'emploi de notre comparatif.

Ainsi le fort taux de personnes sans diplôme est à rapprocher de :

- la proportion de la population ouvrière (comme à l'inverse de la proportion de cadres) : paramètres qui n'étaient pas significatifs dans notre comparatif de zones d'emploi ;
- l'importance relative des personnes étrangères (même remarque) ;
- la proportion de familles nombreuses ;
- l'importance du parc social dans le parc total ;
- la faible part relative des femmes actives (variable qui apparaît sensiblement plus nettement à Marseille) ;
- de la faible proportion de personnes de 60 ans et plus : les arrondissements à population âgée sont également des territoires ayant une plus faible fréquence de personnes sans diplôme (existence d'un flux d'installation de cadres en retraite,...) ...

Deux groupes s'opposent quant à la part des personnes sans diplôme. Il s'agit :

- d'une part, des 6ème, 7ème, 8ème et 12ème arrondissements, pour qui la situation face à la formation est favorable et où l'on constate un fort taux d'activité des femmes;
- et d'autre part les 2ème, 3ème, 14ème et 15ème arrondissements, où la situation est défavorable et où les familles nombreuses, les ouvriers et les allocataires dépendants de la CAF pour au moins 50% de leurs revenus sont fortement représentés.

Un travail ultérieur de nature qualitative reste à réaliser pour cerner de façon plus précise le caractère « irréductible » de Marseille (mis en évidence par ces quelques remarques), spécificité qui était apparue dans le comparatif des zones d'emploi, car Marseille se prêtait difficilement à une appartenance quelconque à l'un des groupes mis en évidence.

Certes, dans les deux analyses, pour les zones d'emploi et les arrondissements de Marseille, on constate que des variables semblent les plus déterminantes par rapport à l'absence de diplôme. Ce sont les conditions familiales (familles nombreuses ou monoparentales), et des éléments plus économiques que ce soit la catégorie socioprofessionnelle (ouvrier) ou la dépendance aux revenus de redistribution (CAF). Cependant, l'analyse menée dans cette étude ne reste qu'une première tentative qu'il conviendrait de compléter.

C. La situation est très hétérogène entre les établissements scolaires marseillais³⁰

Des difficultés plus importantes pour les élèves des quartiers prioritaires

Ces premiers constats interrogent quant aux facteurs de moindre qualification de la population marseillaise. Afin de mieux comprendre ce phénomène, une approche sous l'angle des parcours scolaires des jeunes marseillais semble pertinente. En effet, les difficultés scolaires des élèves sont visibles dès l'enseignement primaire, et s'accumulent jusqu'à la sortie du système scolaire sans qualification. **Une première étape vers une meilleure compréhension consiste donc à dresser un portrait des collèges marseillais et de leurs élèves.**

Les résultats des évaluations d'entrée en 6ème montrent des écarts importants entre les quartiers prioritaires et le reste de la commune. En effet, le taux de réussite médian à ces examens (français et mathématiques) n'était que de 47% en CUCS³¹ contre 60% hors CUCS (58,5% pour l'académie Aix-Marseille). Dans certains établissements situés en CUCS, les élèves ne maîtrisent qu'un tiers des pré-requis à l'entrée en 6ème.³²

Ces difficultés, observées très tôt dans la scolarité des enfants des quartiers prioritaires, ont tendance à s'accumuler avec l'avancée de la scolarité. Ainsi, **en 3ème, 12% des élèves ont un an ou plus de retard en CUCS tandis qu'ils ne sont que 8,5% hors CUCS.** Ces écarts sont particulièrement visibles chez les élèves ayant redoublés 2 fois ou plus. La politique de redoublement relève cependant de la stratégie de chaque établissement, les explications doivent donc être analysées au cas par cas.

Ces difficultés scolaires se traduisent par **une moindre poursuite d'études pour les élèves scolarisés dans les quartiers prioritaires.** Ainsi, seuls 3 élèves sur 4 entrés en 6ème en CUCS accèdent au 2nd cycle, contre 4 élèves sur 5 hors CUCS, et 10% quitteront le système éducatif après la 3ème, soit deux fois plus que dans le reste du territoire marseillais. Au total, 63% des élèves entrés en 6ème en CUCS obtiendront un diplôme (Bac, CAP, BEPE), contre 77 % hors CUCS. Et lorsqu'ils accèdent au second cycle, les élèves scolarisés en CUCS s'orientent plus fréquemment vers la voie professionnelle (1/3 seulement accède à une 2nd générale).

Une offre scolaire territorialement clivée

Marseille compte 88 collèges, dont plus d'un tiers sont des établissements privés. Ces derniers sont massivement situés dans les quartiers du sud et du centre de la ville ; ainsi dans les territoires hors CUCS, plus d'un collège sur deux est un collège privé contre seulement un collège sur cinq dans les quartiers prioritaires.

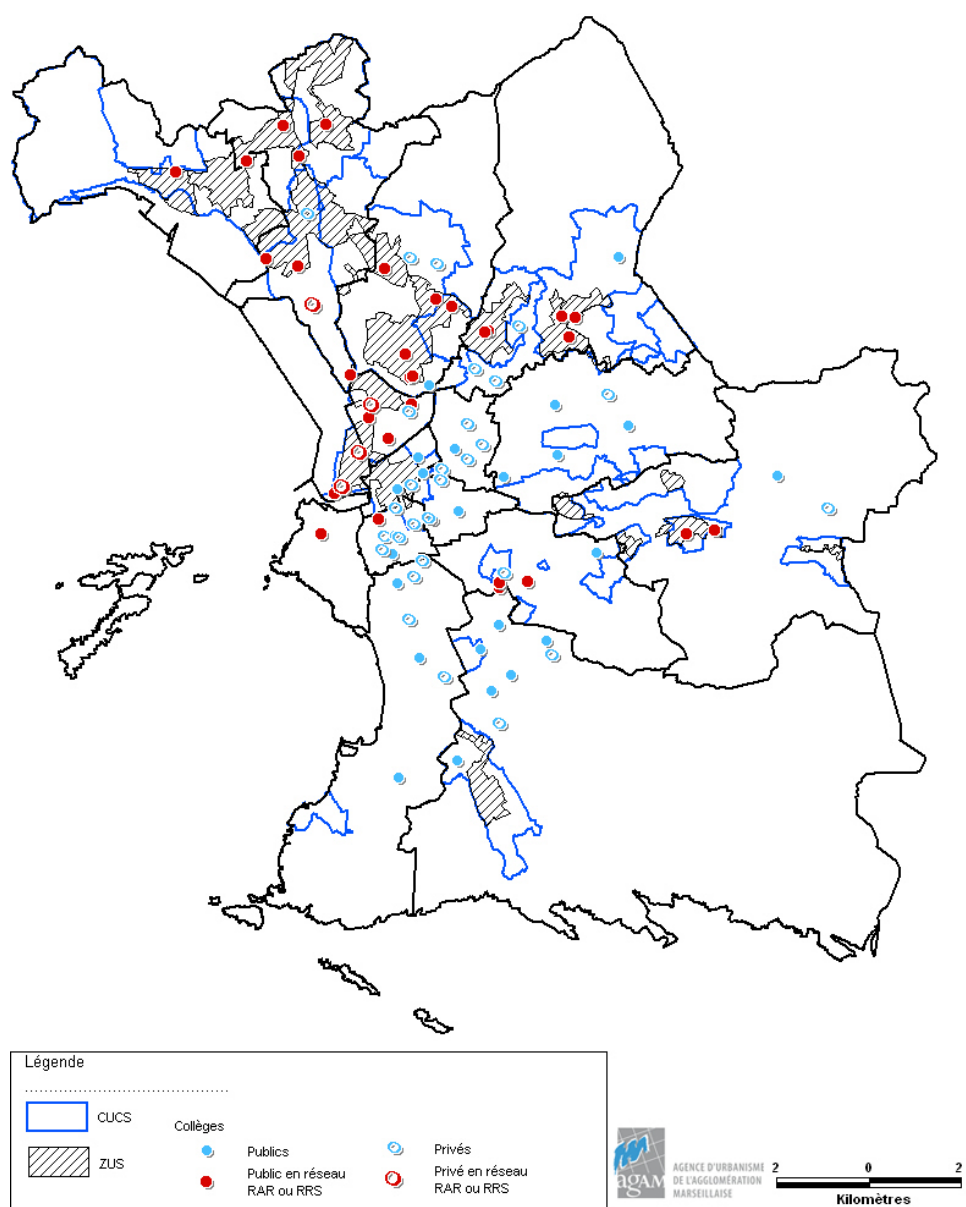
Dans les territoires du CUCS, qui dénombrent 43 collèges, 79% des établissements font partie d'un réseau de l'éducation prioritaire et plus d'un collège sur deux est classé en Réseau Ambition Réussite (RAR). La totalité des collèges prioritaires de Marseille se trouve dans les quartiers CUCS. Marseille est la ville de France qui compte le plus de réseaux d'éducation prioritaire (30 REP³³ dont 21 RAR), devant Paris (23 REP dont seulement 4 RAR).

³⁰ En référence à l'étude de l'Observatoire des quartiers, Zoom éducation, Agam, décembre 2012

³¹ Contrat Urbain de Cohésion Sociale

³² Source : Connaissances Académiques Partagées

³³ Réseaux Education Prioritaire



L'offre privée, plutôt que compenser les carences de l'offre publique dans les quartiers défavorisés, contribue à développer l'offre scolaire dans les territoires les mieux dotés en équipements publics (sportifs, culturels, sociaux, de santé...). Et lorsque qu'elle s'implante dans les quartiers sensibles, elle a tendance à se spécialiser dans l'accueil d'élèves en difficulté, notamment les élèves exclus qui retrouvent difficilement un nouvel établissement. Les établissements privés implantés en CUCS sont en effet majoritairement classés en éducation prioritaire. Cette tendance conduit à la distinction entre les établissements privés « sociaux » et les établissements d'excellence très sélectifs.

La localisation de ces établissements confirme le clivage « CUCS / hors CUCS », et plus largement le clivage « Nord / Sud » observé à Marseille. L'assouplissement de la carte scolaire, qui permet, sur demande et dans la limite des places disponibles, à un enfant de s'inscrire dans un établissement différent de son collège de secteur, n'a pas permis d'atténuer la ségrégation scolaire.³⁴

On notera également que ce clivage peut défavoriser les territoires les plus précarisés quant à l'évolution de la part des sans diplôme. On constate en effet qu'entre 1990 et 2009, la part des personnes sans diplôme se réduit pour tous les arrondissements de Marseille, mais plus lentement pour les plus défavorisés : entre -8.4% et -27.1% pour les 3ème, 13ème, 14ème, 15ème et 16ème arrondissements contre -30.3% à Marseille ; le 2ème arrondissement enregistre un résultat moyen [-34%], ainsi que le 1er arrondissement [-33.2%].

³⁰ Les effets de l'assouplissement de la carte scolaire, Oberti M., Préteceille E., Rivière C., rapport de recherche réalisé pour La Halde et le Ministère de l'Éducation Nationale, janvier 2012

Entre mixité sociale et stratégies résidentielles et éducatives des parents

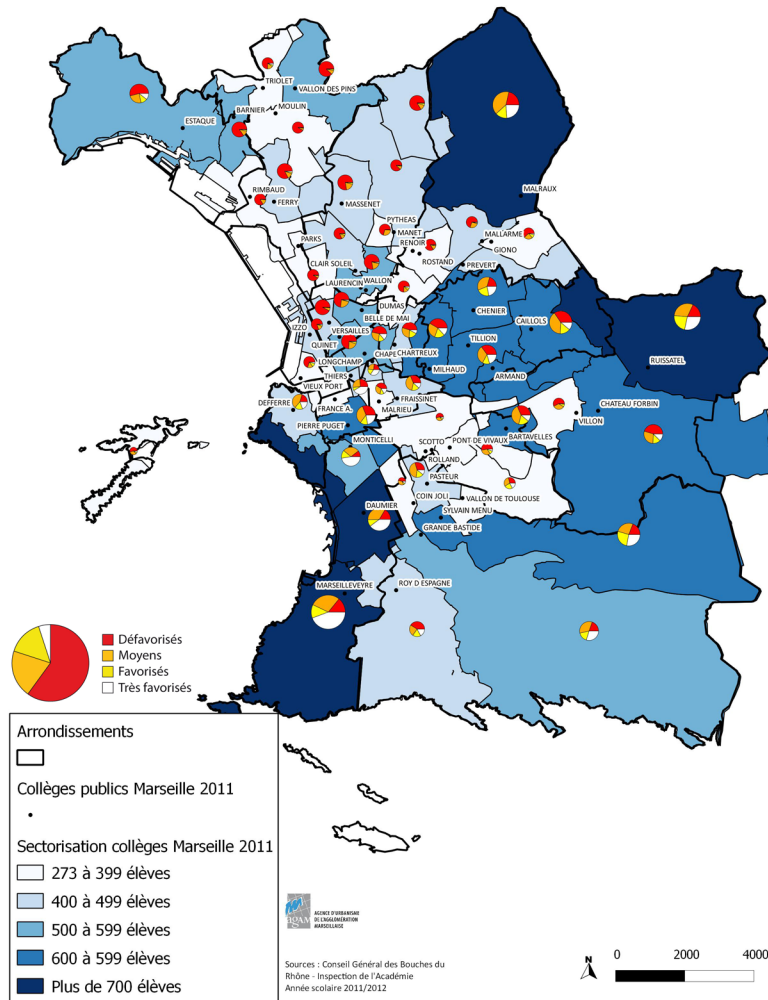
On observe un lien entre les pratiques résidentielles des ménages et leurs pratiques scolaires ; les choix résidentiels et les choix scolaires s'interpénètrent et ont un impact en termes de ségrégations urbaine et scolaire.³⁵ L'effet produit est double : d'une part la distribution spatiale de l'offre scolaire est corrélée aux caractéristiques sociales des territoires et d'autre part l'offre de formation impacte le profil sociologique des collégiens, ce qui conduit à une hiérarchisation et à une spécialisation des établissements dans l'accueil des différents profils d'élèves.

Les classes supérieures sont les plus mobiles tandis que les classes défavorisées fréquentent le plus souvent le collège de secteur. La ségrégation scolaire n'est pas le simple reflet de la ségrégation urbaine (résidentielle) mais elle se voit renforcée par la sélectivité des « choix scolaires » des familles des classes supérieures et dans une moindre mesure des classes moyennes. Les collèges situés dans des quartiers populaires ou mixtes sont ainsi plus ségrégués que les secteurs de recrutement eux-mêmes. Les enjeux scolaires étant très forts, ils qualifient ou disqualifient leur quartier d'implantation en fonction de leur réputation et de leur public. En outre, les marchés immobiliers évaluent et intègrent l'offre scolaire qui contribue à la valorisation foncière des territoires, ce qui remet en question le caractère « public » de certains établissements.

Dans les collèges situés dans les quartiers prioritaires, 66% des élèves en moyenne sont issus de catégories sociales défavorisées, contre seulement 19% des élèves hors CUCS et 39% en moyenne sur l'ensemble de l'agglomération. A l'inverse, seulement 13% des élèves des établissements en CUCS sont d'origine sociale favorisée contre 49% des élèves des collèges hors CUCS et 34% en moyenne pour l'ensemble des établissements.

La politique de renouvellement urbain et de mixité sociale dans les quartiers sensibles pose donc la question des attentes en matière d'offre scolaire exprimées par les populations plus aisées que l'on cherche à attirer.

Sectorisation et composition sociale des collèges publics marseillais



CONCLUSION

Dans un univers économique où chaque métier s'est professionnalisé, les personnes sans diplôme sont particulièrement exposées à une fragilité sociale et professionnelle, puisqu'elles ne peuvent justifier d'aucun diplôme. L'absence de diplôme impacte nettement l'insertion professionnelle, en favorisant le chômage, les emplois peu qualifiés, précaires et les moins bien payés. Sur notre territoire, cette problématique est d'autant plus importante que notre zone d'emploi enregistre le niveau le plus élevé de personnes sans diplôme parmi les territoires de comparaison sélectionnés dans le reste de la France et que ce déficit de formation s'observe pour toutes les tranches d'âge. **Élément central du développement économique et social, la formation se révèle être un enjeu majeur de notre territoire. Elle implique la lutte contre l'échec et le décrochage scolaires, mais également l'augmentation du nombre de jeunes poursuivants des études supérieures (professionnelles ou générales).**

Comment expliquer la situation de notre territoire face à la forte proportion de non diplômés ? Quelques éléments de réponse et hypothèses peuvent être avancés.

D'une part, les études sur ce thème montrent l'importance de l'héritage social ; plus les parents de l'élève sont diplômés, plus ce dernier a de chances de réussir à l'école. La catégorie socioprofessionnelle des parents peut également jouer un rôle, notamment au travers des moyens économiques de la famille. Or notre territoire se distingue par une population défavorisée relativement importante et de niveaux de formation faibles, quelle que soit la classe d'âge (impactant le niveau de formation des « parents d'élèves »).

D'autre part, **une multitude d'autres facteurs interviennent**. Les familles monoparentales sont particulièrement présentes sur notre territoire, et cette situation familiale semble fragiliser les chances de réussite scolaire. Les personnes de 60 ans et plus sont relativement nombreuses, or, elles sont celles qui détiennent les taux les plus importants de personnes sans diplôme, ce qui influence le taux moyen de notre territoire. Les perspectives d'emploi restent faibles avec un taux de chômage élevé, pouvant décourager les jeunes. Enfin, la faible mixité sociale observée dans les collèges marseillais peut générer une tendance à l'échec ou au renoncement scolaire pour les moins bien dotés.

D'autres territoires où la part des jeunes non diplômés était importante ont connu des évolutions différentes de la nôtre, malgré de nombreux facteurs socio-économiques défavorables. **D'autres facteurs entrent donc sans doute en ligne de compte pour expliquer le niveau de personnes sans diplôme. Ce thème nécessite une analyse des évolutions sociales et économiques connues par ces différents territoires, afin de faire émerger des causes potentielles d'une amélioration, d'une stagnation, ou encore d'une dégradation de la proportion de non diplômés. Ces exemples peuvent nous aider à définir des pistes d'actions pour notre territoire, en tenant compte des similitudes et des différences que nous avons avec ces autres bassins d'emplois.**

Quels publics cibler et quelles pistes pourraient être envisagées?

→ Si le taux de personnes non diplômées se réduit génération après génération, les jeunes restent une population qu'il faut accompagner vers l'accès à la qualification pour leur permettre une meilleure insertion professionnelle et sociale et favoriser le développement territorial. En effet, leur insertion devient plus difficile en raison des phénomènes de déclassement. Ils sont également les premiers touchés par le chômage (et la crise économique) ; la situation des non diplômés s'améliorant avec l'expérience professionnelle. Leur formation constitue un enjeu de territoire. De surcroît, leur jeune âge peut faciliter le retour vers les études. On notera que dans les arrondissements défavorisés, les jeunes non diplômés représentent entre un peu moins d'un tiers et près de 40% des 15-24 ans. L'Insee alerte cependant sur l'importance de prendre en considération les difficultés quotidiennes que rencontrent les plus âgés ; population qui n'est pas prioritaire au sein des politiques publiques.^[1]

→ Les femmes non qualifiées sont également un public prioritaire. En effet, elles ne connaissent pas de véritable amélioration de leur situation au cours de leur carrière, à la différence des hommes. Ainsi, lorsqu'elles sortent des études sans diplôme, elles s'inscrivent durablement dans la précarité, avec peu de chances de pouvoir valoriser leur expérience professionnelle (sans doute en raison d'un éventail de secteurs d'activité et de fonctions accessibles trop restreint^[2]). On notera également que les arrondissements nord de Marseille révèlent une problématique de la non qualification des femmes plus marquée qu'ailleurs dans la ville. Enfin, notre territoire abrite une part importante de familles monoparentales (quasi exclusivement composées de femmes seules avec enfant(s)), ce qui fragilise la situation des femmes, mais également la réussite scolaire de leurs enfants.

→ On accordera également une attention particulière aux habitudes et aux discriminations sociales. A travers son héritage social, l'élève porte une série de représentations sur son identité et ses perspectives futures qui peuvent influencer sa famille, l'institution scolaire et l'élève lui-même dans le choix de sa trajectoire scolaire, l'orientant vers des perspectives scolaires et professionnelles qui pourraient pourtant objectivement être toutes autres. En effet, à aptitude égale, les élèves suivent des trajectoires différentes selon l'origine sociale en raison, notamment, de représentations sociales qui sont à l'oeuvre dans l'ensemble de la société.

→ Dans ce cadre, l'effet de l'environnement peut avoir une influence complémentaire. Le clivage Nord/Sud observé dans notre commune peut avoir un effet défavorable sur la hausse du niveau de diplôme. La part de personnes sans diplôme recule moins vite dans les arrondissements défavorisés de Marseille.

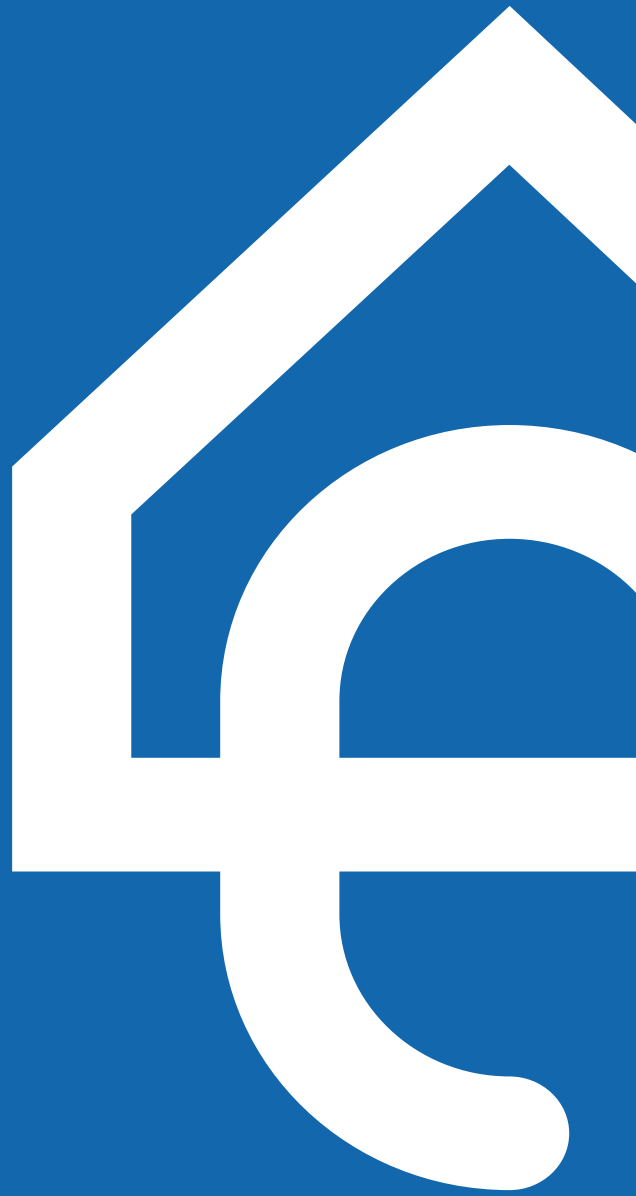
D'une manière générale, c'est l'ensemble des jeunes marseillais qu'il faut encourager à poursuivre les études, mais une attention particulière doit être portée aux jeunes des territoires défavorisés, parce qu'ils rencontrent plus de freins et parce que leur exemple peut encourager d'autres jeunes.

→ Les difficultés s'observeraient dès le plus jeune âge nécessitant des actions à mener dès l'école primaire. L'intervention sur le décrochage scolaire nécessite réactivité et coordination de l'ensemble des acteurs concernés (éducation nationale, assistant(e) social, acteurs de santé, éducateurs, associations...). On rappellera cependant que c'est bien une multitude de facteurs qui interviennent pour entraîner l'échec scolaire, impliquant l'intervention de différents acteurs et leur coordination, mais rendant également plus difficile la réussite de leur action en raison de cette diversité de freins.

→ La reprise d'études après la sortie du système scolaire est un recours très peu utilisé en France par les jeunes sans diplôme. Pourtant, de nombreux dispositifs existent, ce qui interroge sur l'accès à ces formations (accès à l'information, coordination des acteurs de l'insertion, de la formation et sociaux, rémunération des formations, lutte contre les freins...).

[1] Op. cit.

[2] Cf. Diagnostic L'Emploi des femmes, Un enjeu pour le territoire de la Maison de l'Emploi de Marseille, MDEM septembre 2012



Retrouvez les diagnostics
et toutes nos publications sur le site
de la Maison de l'Emploi de Marseille

www.mdemarseille.fr

Maison de l'Emploi de Marseille
38 rue Breteuil - 13006 Marseille
Tél : 04.88.15.16.30

